

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 94-345 du 24 Octobre 1994

chargeant Monsieur Rigobert LADIKPO,  
Ministre de l'Industrie et des Petites  
et Moyennes Entreprises de l'intérim de  
Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des  
Finances pour compter du 19 Octobre 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 19 Octobre 1994, Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 24 Octobre 1994

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement  
et par délégation, le Ministre d'Etat  
à la Présidence de la République,  
chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale et de la Défense  
Nationale,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 IEPF-DN 4 SGG 4 MF-MIPME 4 AUTRES MINISTRES  
TERRES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-